

BIXI-Montréal
Rapport financier
31 décembre 2014

Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 2
Résultats et excédent cumulé	3
Situation financière	4
Variation de la dette nette	5
Flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7 - 12



COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS
- SENCRL

255, boul. Crémazie Est, Bureau 1000
Montréal (Québec) H2M 1M2
T 514 342-4740 F 514 737-4049
petrieraymond.qc.ca

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux administrateurs de
BIXI-Montréal,

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de **BIXI-Montréal**, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2014 et les états des résultats et de l'excédent cumulé, l'état de la variation de la dette nette et des flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Rapport de l'auditeur indépendant (suite)

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de **BIXI-Montréal** au 31 décembre 2014, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

A handwritten signature in black ink, reading "Pierre Raymond". The signature is stylized with a large, sweeping initial "P" and a long, horizontal stroke extending to the right.

Montréal, Québec
Le 23 mars 2015

Société en nom collectif à responsabilité limitée
Comptables professionnels agréés

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A11328

Résultats et excédent cumulé**Exercice initial de dix mois clos le 31 décembre 2014**

	Budget (note 3)	Réel
Revenus		
Contribution – Ville de Montréal (note 7)	4 335 000 \$	3 954 000 \$
Subvention – Ville de Montréal	-	165 000
Autres	-	272 808
	<u>4 335 000</u>	<u>4 391 808</u>
Charges		
Frais opérationnels	2 483 750	2 080 065
Service à la clientèle	468 162	435 647
Frais de marketing et communication	258 314	284 905
Frais d'administration générale et technologie	797 282	762 671
Frais financiers	21 222	10 245
	<u>4 028 730</u>	<u>3 573 533</u>
Excédent avant les postes suivants	<u>306 270</u>	<u>818 275</u>
Remise des contributions – Ville de Montréal (note 9)	-	165 336
	<u>-</u>	<u>165 336</u>
Amortissement des immobilisations corporelles	125 451	108 043
Radiation d'immobilisations corporelles	-	152 262
	<u>125 451</u>	<u>260 305</u>
Excédent de l'exercice et excédent cumulé à la fin de l'exercice	<u><u>180 819 \$</u></u>	<u><u>392 634 \$</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Situation financière

31 décembre 2014

Actifs financiers

Encaisse	1 726 608 \$
Débiteurs (note 4)	343 692
	<u>2 070 300</u>

Passif

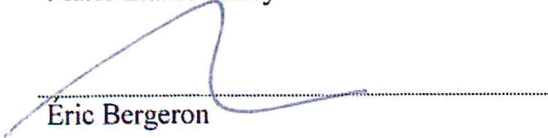
Créditeurs et frais courus (note 5)	474 979
Dû à la Ville de Montréal (note 6)	852 863
Emprunt – Ville de Montréal (taux de 2,5 %, remboursé le 21 janvier 2015)	460 000
Revenus reportés (note 7)	381 000
	<u>2 168 842</u>

Dettes nettes(98 542)**Actifs non financiers**

Frais payés d'avance	98 542
Immobilisations corporelles (note 8)	392 634
	<u>491 176</u>

Excédent cumulé392 634 \$**Obligations contractuelles (note 10)****Pour BIXI-Montréal**


..... Présidente
Marie Elaine Farley


..... Trésorier
Eric Bergeron

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Variation de la dette nette**Exercice initial de dix mois clos le 31 décembre 2014**

	Budget (note 3)	Réel
Excédent annuel	180 819 \$	392 634 \$
Variations dues aux immobilisations corporelles		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(125 455)	(652 939)
Amortissement d'immobilisations corporelles	125 451	108 043
Radiation d'immobilisations corporelles	-	152 262
	180 815	-
Variation des frais payés d'avance	-	(98 542)
(Augmentation) diminution de la dette nette et actifs financiers nets à la fin (dette nette à la fin)	180 815 \$	(98 542) \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Flux de trésorerie**Exercice initial de dix mois clos le 31 décembre 2014****Activités de fonctionnement**

Excédent de l'exercice	392 634 \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie	
Amortissement des immobilisations corporelles	108 043
Radiation d'immobilisations corporelles	152 262
	<u>652 939</u>

Variation des actifs financiers et des passifs liés au fonctionnement :

Débiteurs	(343 692)
Frais payés d'avance	(98 542)
Créditeurs et frais courus	474 979
Dû à la Ville de Montréal	852 863
Revenus reportés	381 000
	<u>1 266 608</u>

Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement1 919 547**Activités d'investissements en immobilisations**

Acquisition d'immobilisations corporelles et flux de trésorerie affectés aux activités d'investissements en immobilisations	(652 939)
---	-----------

Activités de financement

Emprunt – Ville de Montréal et flux de trésorerie provenant des activités de financement	460 000
--	---------

Augmentation nette de l'encaisse et encaisse à la fin1 726 608 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Notes complémentaires

31 décembre 2014

1. Constitution et nature des activités

BIXI-Montréal a été constitué le 6 mars 2014, selon la Partie III de la *Loi sur les compagnies du Québec*. Il a pour fonctions :

- d’organiser un système de vélo en libre-service sur le territoire de l’agglomération de Montréal et ses environs afin de procurer au public un mode de transport urbain alternatif;
- d’encourager l’utilisation du vélo par le public montréalais comme moyen de transport urbain alternatif.

BIXI-Montréal est considéré comme un organisme sans but lucratif et est exempt d’impôt sur le revenu.

2. Conventions comptables*Référentiel comptable*

BIXI-Montréal applique comme référentiel les Normes comptables canadiennes pour le secteur public du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité*.

Utilisation d’estimations

La préparation des états financiers de BIXI-Montréal par la direction, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que celle-ci ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l’égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les principaux éléments pour lesquels la direction a établi des estimations et formulé des hypothèses sont la durée de vie utile prévue des immobilisations corporelles, la provision pour mauvaises créances et la provision pour frais courus. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions faites par la direction.

Revenus

La contribution de la Ville de Montréal est comptabilisée aux résultats à titre de contribution lorsque les conditions d’admissibilité sont satisfaites. Toute somme reçue et non dépensée aux fins prévues selon l’entente doit être remboursée à la Ville de Montréal.

La subvention de la Ville de Montréal est comptabilisée aux résultats à titre de subvention jusqu’à concurrence du montant autorisé lorsque les conditions d’admissibilité sont satisfaites.

Les revenus autres sont constatés lorsque les services ont été rendus ou lorsqu’ils sont gagnés, et que la mesure et le recouvrement sont raisonnablement sûrs.

Notes complémentaires

31 décembre 2014

2. Conventions comptables (suite)*Charges**Régime de retraite simplifié*

BIXI-Montréal participe au régime de retraite simplifié à cotisations déterminées de ses employés. La contribution de l'employeur représente un pourcentage du salaire de base de l'employé pouvant atteindre 5 %, dans la mesure où l'employé effectue une contribution correspondante, dans les limites des montants permis par les législations en vigueur dans ce domaine.

Le montant passé en charges est de 17 895 \$.

Instruments financiers

– Évaluation

BIXI-Montréal évalue initialement ses instruments financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale. Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers de BIXI-Montréal se composent de l'encaisse et des comptes à recevoir.

Les passifs financiers de BIXI-Montréal se composent des comptes à payer, du dû à la Ville de Montréal et de l'emprunt de la Ville de Montréal.

– Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé au résultat net. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée au résultat net.

*Passifs**Revenus reportés*

Les revenus reçus pour lesquels les services n'ont pas été rendus ou d'autres engagements n'ont pas été remplis au cours de l'exercice selon l'entente avec la Ville de Montréal sont présentés à titre de revenus reportés.

Actifs non financiers

De par leur nature, les actifs non financiers sont généralement utilisés afin de rendre des services futurs.

Notes complémentaires

31 décembre 2014

2. Conventions comptables (suite)*Immobilisations corporelles*

Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties sur leur durée de vie utile prévue selon la méthode de l'amortissement linéaire et les durées suivantes :

Amélioration locatives	–	5 ans
Infrastructure informatique	–	5 ans
Équipement d'entrepôt	–	3 ans
Matériel roulant	–	3 ans
Logiciels	–	3 ans

Les immobilisations corporelles sont soumises à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

État des gains et pertes de réévaluation

L'état des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté compte tenu qu'aucun élément n'est comptabilisé à la juste valeur ou libellé en devises étrangères.

3. Budget

Les chiffres sous la colonne « Budget » aux états des résultats et excédent cumulé et variation de la dette nette sont fournis à titre d'information seulement et sont non audités. Ce budget a été approuvé par les administrateurs.

4. Débiteurs

Comptes à recevoir	277 250 \$
Taxes de vente à recouvrer	<u>66 442</u>
	<u>343 692 \$</u>

5. Crédoiteurs et frais courus

Comptes à payer	220 371 \$
Frais courus	120 445
Salaires et avantages sociaux à payer	<u>134 163</u>
	<u>474 979 \$</u>

Notes complémentaires

31 décembre 2014

6. Dû à la Ville de Montréal

Abonnements et commandites	687 527 \$
Remise des contributions	<u>165 336</u>
	<u>852 863 \$</u>

7. Revenus reportés

Contribution – Ville de Montréal reçue au cours de l'exercice	4 335 000 \$
Contribution – Ville de Montréal constatée aux résultats	<u>(3 954 000) \$</u>
Solde à la fin	<u>381 000 \$</u>
Représenté par :	
Projet – Pièces pour entretien préventif de vélos	231 000 \$
Projet – Relocalisation et intégration	<u>150 000</u>
	<u>381 000 \$</u>

8. Immobilisations corporelles

	Améliorations locatives	Infra- structure informa- tique	Équipe- ment d'entrepôt	Matériel roulant	Logiciels	Total
Coût						
Solde au début	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
Acquisitions	35 669	139 129	4 100	463 956	10 085	652 939
Radiations	<u>(35 669)</u>	<u>(139 129)</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>(174 798)</u>
Solde à la fin	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>4 100</u>	<u>463 956</u>	<u>10 085</u>	<u>478 141</u>
Amortissement cumulé						
Solde au début	-	-	-	-	-	-
Amortissement	4 756	17 780	111	83 155	2 241	108 043
Radiations	<u>(4 756)</u>	<u>(17 780)</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>(22 536)</u>
Solde à la fin	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>111</u>	<u>83 155</u>	<u>2 241</u>	<u>85 507</u>
Valeur nette comptable	<u>Néant \$</u>	<u>Néant \$</u>	<u>3 989 \$</u>	<u>380 801 \$</u>	<u>7 844 \$</u>	<u>392 634 \$</u>

Notes complémentaires

31 décembre 2014

9. Remise des contributions – Ville de Montréal

Excédent de l'exercice avant remise des contributions	818 275 \$
Acquisition d'immobilisations corporelles	<u>(652 939)</u>
Remise des contributions – Ville de Montréal	<u>165 336 \$</u>

10. Obligations contractuelles

Les engagements de BIXI-Montréal, en vertu d'un contrat de location-exploitation échéant en décembre 2017 pour les locaux qu'il occupe à partir du 1^{er} janvier 2015, s'élèvent à 483 200 \$ plus les frais accessoires.

2015	160 000 \$
2016	160 000 \$
2017	163 200 \$

11. Opérations entre apparentés

BIXI-Montréal est apparenté à la Ville de Montréal étant donné que BIXI-Montréal est dépendant économiquement de celle-ci.

Les opérations conclues avec celle-ci, effectuées dans le cours normal des activités, sont mesurées à la valeur d'échange qui représente le montant de la contrepartie établie et acceptée par les parties.

12. Instruments financiers*Risques et concentrations*

BIXI-Montréal, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de BIXI-Montréal aux risques à la date de l'état de la situation financière, soit au 31 décembre 2014.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et, de ce, fait amène l'autre partie à subir une perte financière. BIXI-Montréal est exposé au risque de crédit découlant de la possibilité que des parties manquent à leurs obligations financières, s'il y a concentration d'opérations avec une même partie ou concentration d'obligations financières de tierces parties ayant des caractéristiques économiques similaires et qui seraient affectées de la même façon par l'évolution de la conjoncture. Les instruments financiers qui exposent BIXI-Montréal à une concentration du risque de crédit sont composés de l'encaisse et des comptes à recevoir.

Notes complémentaires

31 décembre 2014

12. Instruments financiers (suite)*Risque de crédit (suite)*

La valeur comptable des actifs financiers représente l'exposition maximale de l'entité au risque de crédit.

Le risque de crédit associé à l'encaisse est essentiellement réduit au minimum en s'assurant qu'elle est investie auprès d'institutions financières réputées.

Pour le risque de crédit associé aux comptes à recevoir au 31 décembre 2014, environ 97 % des comptes à recevoir sont à recevoir d'un client qui respecte les politiques de crédit qui lui sont accordées. Aucun compte à recevoir n'a été déprécié.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que BIXI-Montréal ne soit pas en mesure de répondre à ses besoins de trésorerie ou de financer ses obligations liées à ses passifs financiers lorsqu'elles arrivent à échéance. Le risque de liquidité englobe également le risque que BIXI-Montréal ne soit pas en mesure de liquider ses actifs financiers au moment opportun à un prix raisonnable.

BIXI-Montréal finance ses charges d'exploitation ainsi que l'acquisition et l'amélioration des immobilisations corporelles en combinant les flux de trésorerie provenant de ses activités d'exploitation et de la contribution et la subvention de la Ville de Montréal. BIXI-Montréal établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'il dispose des fonds nécessaires pour satisfaire ses obligations.

BIXI-Montréal considère, qu'en tenant compte des ententes qu'il a avec la Ville de Montréal, il détient suffisamment d'encaisse et d'actifs financiers afin de s'assurer d'avoir les fonds nécessaires pour répondre à ses besoins financiers courants et à long terme, et ce, à un coût raisonnable, le cas échéant.

Au 31 décembre 2014, l'échéance estimative des passifs financiers, soit les créditeurs et frais courus, les dus à la Ville de Montréal, l'emprunt – Ville de Montréal et les revenus reportés, est principalement de 90 jours et moins.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations du prix du marché. Le risque de marché comprend trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix. BIXI-Montréal est seulement exposé au risque de taux d'intérêt.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché. BIXI-Montréal est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Les instruments à taux d'intérêts fixe (emprunt à la Ville de Montréal) assujettissent BIXI-Montréal à un risque de juste valeur.